

Commission des Calendriers, Coupes et Championnats

Réunion du 09 janvier 2020

Président : R. Loubeyre

Présents : Th. Charbonnel, G. Chevalier, J. Merle

Excusés : P. Combe, P. Gaston, Y. Gombert, G. Guittard, V. Nologues

Assistent : Y. Gaden, en charge de l'organisation du tournoi de « Futsal »,
P. Imbert, Président de la Commission « Arbitrage Club »,
M. Parro, Président de la Commission Sportive et de Discipline.

POINT SUR LE CALENDRIER ET LES MATCHS REMIS

La Commission recense les rencontres remises et non programmées à ce jour :

- ⇒ 80 dans les Championnats de « D1 » à « D5 »,
- ⇒ 9 en Championnat « Féminin Sénior »,
- ⇒ 5 en Coupe Barrés.

Au vu de cette situation, il est décidé :

1. d'utiliser des dates initialement prévues pour le « Tournoi de Futsal » en donnant priorité aux rencontres de Coupes Départementales.
2. pour toutes les rencontres faisant partie de la « phase Aller » de Championnat, l'application stricte de l'article 14 du Règlement Intérieur et de Championnat sera demandée aux Clubs recevants :

Avant de décider du report, le Club recevant qui jugera son terrain impraticable sera tenu de contacter son adversaire pour lui demander si l'inversion de la rencontre est possible.

Aucune rencontre ne pourra être remise sans le respect de cette procédure.

La reprogrammation de toutes ces rencontres (sauf une) est établie en séance.

COUPES DEPARTEMENTALES

Coupe du Cantal - Coupe Combourieu - Coupe Barrès

Rappel :

En application du Règlement de ces compétitions, une rencontre ne pourra être remise qu'une fois.

A la deuxième programmation, le Club recevant dont le terrain serait impraticable devra trouver un terrain de repli ou jouer chez son adversaire.

Pour la Coupe du Cantal, la programmation sera effectuée sans tenir compte de la qualification éventuelle de Clubs Cantaliens pour la suite de la Coupe de la Ligue, ces deux compétitions étant prévues sur les mêmes dates au calendrier général.

N. B. : *la finale de la Coupe Barrès est prévue le 06 juin en un lieu restant à déterminer.*

COURRIERS DES CLUBS

Rappel :

**Tout courrier adressé au District du Cantal doit émaner de
l'adresse Email officielle du Club**

F. C. Minier :
Saignes F. C. :

Lus.
La Commission Sportive et de Discipline a été saisie de ces dossiers.

A. S. Espinat :

Dans ses futures programmations, la Commission tiendra compte de la demande du Club.

QUESTIONS DIVERSES

Candidatures à l'organisation des Finales des Coupes Barrès, Jarlier, Gravière et du Championnat de « D3 »

A ce jour, 3 candidatures ont été adressées par des Clubs dont les installations répondent aux cahiers des charges.

La décision d'attribution sera prise ultérieurement, la date limite de candidature étant fixée au 31 janvier.

Tournoi Vétérans :

Le bulletin d'engagement sera mis en ligne courant février sur le site du District.

La liste des engagés sera arrêtée au 15 mars pour une réunion d'organisation prévue à la fin du mois (semaine 13).

Le Président de la Commission des Calendriers, Coupes et Championnats.

R. Loubeyre